

Document accessible en ligne : www.icmigrations.fr

Lancement du deuxième appel de l'Institut Convergences Migrations

Ouvert aux chercheurs extérieurs au consortium des partenaires

Du 27 mars au 15 avril minuit

Un premier appel à affiliation organisé du 19 février au 15 mars 2018 a permis de recevoir les candidatures des chercheurs relevant les partenaires au consortium du projet Migrations. Ce deuxième appel concerne les chercheurs ne relevant pas du premier appel, mais engagés de manière forte dans l'étude des migrations.

***Vous travaillez sur les migrations internationales ?
Ou vous souhaitez vous y impliquer davantage ?
Devenez fellow de l'IC Migrations !
Sans modifier votre appartenance institutionnelle,
vous pourrez obtenir pour vos recherches le label de l'institut,
participer à ses projets et bénéficier de ses ressources.***

L'INSTITUT CONVERGENCES MIGRATIONS (en abrégé : Institut des Migrations) est l'un des dix Instituts Convergences financés jusqu'en 2025 par les Investissements d'avenir. Il est coordonné par le CNRS et porté par 7 autres partenaires : Collège de France, EHESS, EPHE, INED, INSERM, IRD, Université de Paris 1. Il se propose d'animer les recherches sur les migrations, en misant – sans exclusive – sur la convergence de nombreuses unités de recherche vers le campus Condorcet, au nord de Paris.

Le formulaire de candidature est disponible à l'adresse :

<https://icmigrations.limequery.com/833865?lang=en>

Date-limite d'envoi du formulaire rempli : **dimanche 15 avril, minuit**

Merci de nommer le fichier sur le modèle : NOM_Prénom_02

L'étude des migrations sans limite de temps et d'espace

L'institut s'intéresse aux migrations internationales entre tous les continents, à toutes les époques. Il est organisé autour de 5 départements thématiques, complétés par un département Formation.

L'éventail des disciplines est large : sociologie, science politique, économie, histoire, archéologie, géographie, démographie, urbanisme, anthropologie, linguistique, psychologie, études de genre, droit, éthique, santé publique, épidémiologie, infectiologie, archivistique, sciences des données...

Vous pouvez, au choix, vous affilier à un ou deux départements

Les partenaires ont accepté le principe d'une affiliation individuelle. Nous vous invitons à choisir un ou deux départements thématiques (en indiquant votre ordre de préférence) :

- **DYNAMICS** : dynamiques démographiques, économiques et environnementales des migrations ; méthodes empiriques et modélisation théorique ; bases de données sur les migrations et les diasporas ; migrations, mondialisation et développement [responsable : Hillel Rapoport, Paris 1/PSE] ;
- **GLOBAL** : protohistoire et histoire des mouvements de population ; mobilités et circulations des biens et des personnes dans l'histoire ; transferts économiques, marchands, scientifiques, culturels et artistiques ; histoire globale, transnationale ou connectée ; mémoire et patrimoine de l'immigration [responsable : Claire Zalc, CNRS/EHESS] ;
- **HEALTH** : santé et bien-être ; comportements et prévention ; accès aux soins, droit et santé, inégalités, vulnérabilité ; déterminants de santé chez les immigrés et les descendants d'immigrés ; éthique et politique de soins ; action humanitaire et interventions d'urgence en recherche médicale et sociale ; résilience [responsable : Maria Melchior, INSERM].
- **INTEGER** : processus d'intégration, de ségrégation et de discrimination ; politiques d'intégration et de lutte contre les discriminations ; dynamiques d'appartenance nationale ou ethnique, formation des minorités ; catégories statistiques et catégories administratives [responsable : Patrick Simon, INED] ;
- **POLICY** : politiques et stratégies migratoires ; lieux de la migration, politiques de la ville et mutations urbaines ; dispositifs humanitaires, droit d'asile, conventions internationales, droit de la nationalité ; débats et controverses sur l'immigration et l'asile [responsable : Michel Agier, IRD/EHESS] ;

Les départements déploieront des activités de recherche (projets, séminaires, journées scientifiques...) et de diffusion (publications communes, lettre d'information...). Le nombre attendu de *fellows* par département est de 30 à 40.

Qui peut candidater à ce deuxième appel ?

Pour candidater au titre de *fellow*, lors de ce deuxième appel, vous devez à la fois :

- bénéficier d'un rattachement académique à un laboratoire de recherche français (titulaire, CDD ou associé) ;
- et exercer une activité de recherche centrée sur les migrations ou vous engager dans une recherche susceptible d'apporter un éclairage original sur les migrations.

Les chercheurs issus des laboratoires entrant dans le champ du premier appel ne peuvent pas candidater à celui-ci.

Le prochain appel à candidature pour les *fellows* aura lieu en début 2019.

En cas de doute sur les questions d'éligibilité, n'hésitez pas à contacter l'équipe de coordination du projet : affiliation2018@icmigrations.fr

Quels avantages pour les fellows ?

L'affiliation à l'Institut des Migrations vous procurera :

- un cadre de réflexion et de travail pour développer de nouvelles collaborations, un espace de rencontres inédites avec des chercheurs d'autres disciplines et d'autres institutions ;
- la possibilité de participer aux projets de l'Institut des Migrations, financés jusqu'à 30 000 € ;
- une aide occasionnelle pour quatre types d'activité : mobilité internationale ; présentation à un colloque international ; aide à la traduction d'articles ; aide à l'organisation d'une manifestation scientifique ;
- des offres de partenariats avec des acteurs locaux (élus, enseignants, associations, système hospitalier) mobilisables par l'Institut des Migrations dans une dynamique de recherche participative ;
- une visibilité accrue de vos travaux grâce à la base de données de l'institut et à ses activités de diffusion ;
- une aide au montage de projet.

Où donc ?

Les *fellows* continueront de travailler dans leurs laboratoires respectifs. Mais une partie des rencontres se feront au siège de l'IC MIGRATIONS : le Collège de France jusqu'en 2019 (en liaison avec la chaire Migrations et Sociétés de François Héran), le Campus Condorcet à compter de 2020.

Les départements pourront localiser leurs séminaires à leur guise, avec l'appui de l'institut.

Sur quels critères les *fellows* seront-ils sélectionnés ?

Votre candidature sera examinée collégalement par l'équipe de coordination et les responsables de département, en fonction des critères suivants :

- originalité et qualité de vos recherches dans le domaine des migrations (en cours ou en projet) ;
- vos publications dans le domaine ;
- votre intérêt pour l'articulation science/société ;
- votre ouverture à d'autres disciplines.

Quelles sont les implications d'une affiliation ?

L'affiliation vous décerne le label « IC MIGRATIONS » pour une durée de trois ans. L'institut ne vous verse ni salaire ni indemnité. Vous restez membre de votre institution.

Le label sera attaché aux recherches réalisées ou en lien avec l'Institut des Migrations. La mention de l'IC MIGRATIONS n'est pas exclusive ; elle s'ajoute à vos rattachements institutionnels existants (y compris les COMUE et les LABEX).

Vous vous engagez à participer à ses activités : séminaires, conférences, publications communes...

Comment candidater ?

Pour candidater au titre de *fellow*, vous devez remplir un questionnaire en ligne et y joindre un document pdf que vous aurez préalablement préparé. Le document est joint à la dernière question du formulaire.

Le formulaire en ligne permet de rassembler des éléments administratifs (statut, rattachement institutionnel, coordonnées...), des éléments sur votre profil (mots-clés, disciplines) et sur le choix de département.

Le document pdf doit comprendre :

- 1/ une lettre d'intention présentant (3 pages maximum) :
 - o Vos recherches passées et leur intérêt pour les départements de l'IC Migrations ;
 - o Vos projets de recherche et leur intérêt pour les départements de l'IC Migrations ;
 - o Votre expérience éventuelle de relation avec les acteurs locaux et associatifs, et vos projets éventuels dans ce domaine.
- 2/ un CV de deux pages maximum et la liste des 10 publications que vous jugez les plus significatives dans le domaine des migratoires ou des domaines connexes.

Ce document devra

- inclure vos Nom + Prénom + acronyme du laboratoire en en-tête de chaque page ;
- être nommé selon le modèle : **NOM_Prénom_02**

Lien vers le formulaire en ligne : <https://icmigrations.limequery.com/833865?lang=en>

La date limite de validation du dossier : **dimanche 15 avril 2018, minuit**

Pour toute demande d'information, merci de contacter : affiliation2018@icmigrations.fr

Informations générales sur l'Institut des migrations : www.icmigrations.fr